

Département
du VAL d'OISE

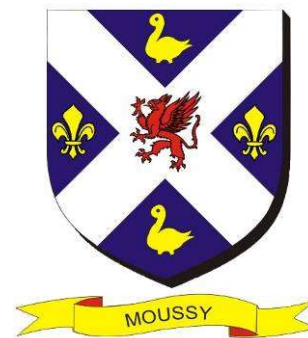
Arrondissement
de PONTOISE

Canton
de PONTOISE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE MOUSSY

95640



In medio stat virtus

Tél. (répondeur) : 01.30.27.20.14

Courriel : mairie@moussy.fr

Site : www.moussy.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOUSSY

Nombre de Membres
En exercice 10
Présents 07
Votants 07

SEANCE DU 6 AVRIL 2023

Date de convocation :
30/03/2023
Date d'affichage :
14/04/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 6 avril à 20 heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. HOUDAILLE Philippe.

Etaient présents : M. HOUDAILLE Philippe, Mme NICOUD-PRUVOST Armelle, MME MENARD Elise, MME VERBEKE Muriel, M. MONTHILLER Gérard, MME LE PAGE Hélène, M. MERCIER Patrick.

Absents excusés : M. LE CLEGUEREC Marc, MME PICARD Séverine, M. VERSET Nicolas.

Secrétaire de séance : M. MERCIER Patrick

Vote de la subvention de la carte Optile et Imagine'R – budget 2023

Monsieur le maire propose de reconduire cette subvention d'un montant de **45,00 €** par carte pour l'année scolaire 2023-2024. Cette subvention est accordée aux possesseurs de la carte Imagine'R jusqu'à l'âge de 25 ans.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accorde à l'unanimité une subvention d'un montant de **45,00 €** par carte Optile et Image'R (pass Navigo) pour l'année scolaire 2023-2024.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Moussy, le 06 avril 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219504388-20230406-SubvTransport-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2023

Publication : 15/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Maire,
Philippe HOUDAILLE